



LYCÉE CHARLES BAUDELAIRE  
9, avenue du Capitaine-Anjot  
CRAN-GEVRIER  
BP 9031  
74991 ANNECY CEDEX 9  
☎ 04 50 69 07 70  
☎ 04 50 52 06 76  
✉ ce.0741418P@ac-grenoble.fr



LYCÉE DES MÉTIERS  
TOM MOREL

**PHOTO  
RECENTE**

**OBLIGATOIRE**

**(A coller ici)**

**Année scolaire 2026- 2027**

**DEMANDE DE  
CANDIDATURE  
INTERNAT BAUDELAIRE**

Première demande

Renouvellement

(Déjà interne en 2025/2026)

**ÉLÈVE**

**NOM** ..... **Prénom** .....

Né(e) le ..... à .....

**Classe :** 2<sup>nde</sup>  1<sup>ère</sup>  T<sup>ale</sup>

**Option spécifique :** .....

**RESPONSABLE LÉGAL**

**NOM, Prénom** .....

**Adresse** .....

**Commune** ..... **Code postal** .....

**Téléphone(s) Domicile :** ..... **Portables Légal 1 :**

**Légal 2 :**

**Portable élève :** .....

**Mail responsable légal :** .....

**Mentions kilométriques OBLIGATOIRES :**

..... **Kms** entre votre domicile et ANNECY.

..... **Kms** de l'arrêt de car ou de la gare SNCF (\*) : Indiquez en Kms la distance séparant votre domicile de la gare la plus proche ou du service de car desservant la localité où vous résidez

**Ce dossier est à compléter et à retourner impérativement au plus tard le 25 Août 2026 à Monsieur BARENTIN, CPE au lycée Tom Morel.**

## Entrée du dimanche soir et autorisations de sorties :

L'entrée le dimanche soir concerne uniquement les élèves du Lycée Baudelaire.

		OUI	NON
ENTRÉE	Le dimanche soir de 20H00 à 21H45 *		
	Le lundi matin à partir de 7H30		

*\*Attention l'inscription le dimanche soir engage la présence de l'élève tous les dimanches soirs de l'année et les places sont limitées.*

		OUI	NON
Sorties entre 17h30 et 18h45	J'autorise mon enfant à sortir librement de l'internat entre 17h30 et 18h45 tous les soirs de la semaine.		

*Vos choix pourront être modifiés en fonction de l'emploi du temps au cours de la première semaine de septembre par courrier ou courriel.*

Les autres sorties, ponctuelles et/ou annuelles, font l'objet d'une demande écrite dont vous trouverez un exemplaire joint à ce dossier et dont il vous appartient de faire les photocopies nécessaires.

### Coordonnées Internat

Téléphone entre 17h30 et 22h30 :

04.50.69.58.63

**Mél : [internat-baudelaire@ac-grenoble.fr](mailto:internat-baudelaire@ac-grenoble.fr)**

Les signatures du Lycéen, majeur ou mineur, ainsi que celles de ses représentants légaux, attestent de la lecture et de l'entière acceptation du règlement de l'internat, ainsi que de la validité de l'inscription.

Date et Signature Responsable légal 1	Date et Signature Responsable légal 2	Date et signature de l'élève

## FICHE MÉDICALE D'URGENCE :

En cas d'urgence, un jeune accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. Les responsables légaux en sont immédiatement avertis.

**Observations particulières** (allergies, traitements en cours, précautions particulières...) :

.....  
.....  
.....

**Nom, adresse et téléphone du médecin traitant :**

.....  
.....

**N° sécurité sociale** ..... (A partir de 16 ans le jeune doit avoir sa carte vitale toujours avec lui)

*Pour toutes informations confidentielles ou complémentaires, veuillez prendre contact avec l'infirmière du lycée.*

## ASSURANCE SCOLAIRE :

Nom et adresse de la compagnie d'assurance :

.....  
.....

N° du contrat : .....

**Clé d'Internat :**

**Une clé de chambre sera remise dans la semaine de la rentrée, en cas de perte, elle sera facturée par le Service Intendance du Lycée.**

# CORRESPONDANT

Tout élève interne doit **impérativement** avoir une famille d'accueil ou un correspondant adulte, clairement identifié, résidant sur l'agglomération annecienne, et en indiquer au lycée les coordonnées.

Le rôle du correspondant consiste à assurer la liaison avec la famille de l'élève et à pouvoir s'y substituer en cas avéré d'urgence ou de force majeure. Il peut être ainsi amené à :

- héberger l'élève en cas de fermeture exceptionnelle de l'internat
- prendre en charge l'élève malade ou exclu temporairement de l'internat avant qu'il ne soit récupéré par sa famille
- récupérer l'élève et l'héberger au retour tardif d'une sortie pédagogique ou d'un entraînement (horaires aménagés) survenant après les heures de fermeture de l'internat.

Je désigne comme correspondant : NOM : ..... Prénom : .....

Lien éventuel avec l'élève : .....

Adresse : .....  
.....

Téléphone : Fixe : ..... Portable : .....

Autre : .....

Qui s'engage à prendre sous sa responsabilité l'élève ..... dans l'un des cas évoqués ci-dessus.

Fait à ..... Signature du correspondant (\*):

*(\*) en cas d'impossibilité de signature du correspondant à l'inscription, merci de nous transmettre un engagement manuscrit après la rentrée*

## **Composition du trousseau à prévoir pour l'internat**

- Drap housse pour lit de 90, couette et housse de couette
- Oreiller et housse d'oreiller
- Nécessaire de toilette
- Serviettes de toilette
- Cadenas à clefs pour armoire (obligatoire)
- Nom et prénom visible sur chaque bagage (obligatoire).
- Lampe de bureau à prévoir